



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du samedi 17 novembre 1792.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Vienne, ce 30 octobre. Le comte de Mercy vient d'ouvrir, à sa majesté, ses sentimens avec une grande franchise. Après un rapport très-circostancié sur la retraite des armées combinées & sur les grandes suites qu'elle doit entraîner, il avance qu'il n'y a que deux partis à prendre, ou d'abandonner entièrement les émigrés, de ne plus les soutenir en quoique ce soit, ni même permettre qu'ils suivent l'armée comme volontaires, & de tenter une seconde campagne avec un renfort de 100 mille hommes, dont 40,000 seroient fournis par l'Autriche, autant par la Prusse, & 20,000 par l'Empire germanique ; ou bien si cette mesure paroît impossible, de reconnoître la République française & de faire la paix, mais de renoncer dès-lors à la possession des Pays-Bas.

De Bruxelles, ce 14 novembre, à dix heures du matin. — *Extrait de la lettre du général Dumourier au ministre de la guerre.*

J'ai essuyé hier, citoyen ministre, un combat de six heures à Auderghem, à la tête de mon avant-

garde, commandée par les lieutenans-généraux Harville & Égalité, les maréchaux de camp Stengel, & Rozieres, le colonel Thouvenot & 9 à 10 mille hommes de troupes légères & de grenadiers contre le prince de Wirtemberg, commandant de 8 à 10 mille hommes, formant l'arrière-garde des ennemis. Nous leurs avons tué beaucoup de monde, à ce que nous assurent les habitans de Bruxelles, qui nous ont accueilli comme des dieux bienfaisans. Nous avons déjà reçu plus de 1500 déserteurs, & quelques prisonniers. — J'envoie sur-le-champ le colonel Fregeville, du onzième régiment de chasseurs, avec 3 mille hommes & de l'artillerie légère, à Malines, sous la conduite de quatre députés des magistrats de cette ville, pour s'emparer d'une grande quantité de munitions de guerre. J'en aurai des nouvelles ce soir. Nous n'avons pas perdu trente hommes. Nos troupes ont montré un courage & une constance qui m'inspirent la plus grande confiance. Nous avons tous bivouqué, & n'avons pas mangé pendant trente-six heures. Vous jugerez combien les braves Brabançons vont nous

refaire de nos fatigues. Cependant je ne compte pas rester ici long-temps ; nous voulons achever de détruire l'armée autrichienne. — Le général Valence étoit arrivé avant-hier à Nivelles, après avoir pris Charleroy. Le général la Bourdonnaye est à Gand. Je vais le faire marcher sur Anvers ; dès que je me porterai en avant, il prendra la citadelle, & me rejoindra ensuite. — Je recommande à la convention nationale les deux sœurs Ferning ; ce sont des guerrières intrépides.

P. S. J'avois laissé l'armée sous les ordres du sage & brave général Miranda Sur notre canonnade, & à mon invitation, il a marché en avant. Il arriveroit aujourd'hui, si je le voulois : je le ferai venir demain. Quels excellens hommes que les Français républicains ! que je suis heureux de les commander à leur satisfaction !

De Tournay. — Proclamation faite en cette ville au nom de la République française.

Il est enjoint à tous les habitans généralement quelconque, 1°. de déclarer & livrer les personnes des deux sexes émigrés de France qui sont chez eux.

2°. De déclarer tous les meubles, effets, or & argent, monnoyé ou non, qu'ils ont entre leurs mains & qui sont à leur connoissance, appartenans à des émigrés français.

3°. Que dans le cas de doute, si les Français à qui appartiendroient ces meubles & effets, seroient réellement émigrés ou non, la même déclaration devra se faire.

4°. Ladite déclaration devra être faite dans les vingt-quatre heures de la publication de la présente ordonnance, & remise au greffe des prévôt & juré situés aux halles, ou envoyée aux fiscaux.

5°. Tous ceux qui auront été en défaut d'y satisfaire seront punis de mort.

F R A N C E.

De Wissembourg, ce 6 novembre. Il paroît que la liberté va se communiquer à nos voisins, comme

le feu à une longue trace de poudre. Hier plusieurs villages voisins appartenant au duc de Deux-Ponts & à l'électeur palatin, ont fait une insurrection, chassé les petits tyrans subalternes, qui les vexoient au nom de leurs prétendus souverain, planté l'arbre de la liberté, arboré des cocardes à leur chapeaux, nommé des officiers municipaux & crié vive la nation !

De Besançon, ce 10 novembre. « Frère & ami, quand j'étois commandant à Lyon, j'ai eu le courage de vous dénoncer Montefquiou comme un traître & un agioteur insigne, & je l'ai signé. Vous l'avez imprimé ; ce tartuffe n'y a pas répondu ; donc j'avois raison. Néanmoins, la convention nationale, trompée, induite en erreur, lui a conservé le commandement de l'armée du Midi. — Eh bien ! frère & ami, je vous le dénonce une seconde fois comme digne cousin de la Fayette ; c'est-à-dire, comme un traître dans toute l'étendue du mot. Il vient de consommer tous ses crimes par son traité impur de Genève. Les trois commissaires de la convention & moi, nous en sommes dans une indignation profonde. Je demande, comme citoyen & comme militaire, la cassation du traité & le jugement de Montefquiou, & je me porte son accusateur, puisqu'aucun de vous n'a le courage de le faire, & je signe. »

Signé le lieutenant-général commandant la sixième division militaire, C. H E S S E.

Paris. On est fort inquiet de Custine ; on n'a pas reçu de ses nouvelles depuis trois jours, & l'on craint bien que la jonction des armées de Clairfait & de Saxe-Teschén, qui est certainement faite, ne l'ait intercepté.

§. Le ministre Roland a dénoncé la section de Bonconseil, pour avoir fait fabriquer en Angleterre, 3 mille stilers. La section crie à la calomnie, & taché d'intéresser les autres, à déclarer que Roland n'est qu'un intrigant, & qu'il a perdu la confiance de Paris.

§. On a distribué 136 fusils par section ; on les

restitués à ceux qui avoient donné les leurs à leurs frères d'armes allant aux frontières.

§. Depuis deux jours, Louis XVI & Marie-Antoinette sont atteints d'un rhume. La tête de cette dernière est enflée : trois accès de fièvre sont venus par surcroît de maux. Elle a cependant assez bien reposé cette nuit. Louis XVI a eu aussi un accès de fièvre la nuit dernière. Depuis hier soir il n'a rien pris que de la tisane aux quatre fleurs. Sur l'avis qui a été donné, ce matin, au conseil-général, de l'indisposition des individus prisonniers au Temple, il a été arrêté que le bulletin de leur santé seroit lu tous les jours dans la séance du matin de la commune.

§. Le 14, Lebrun, ministre des affaires étrangères, a présenté à la municipalité de Paris sa fille, qui est née avant-hier : il a voulu qu'elle portât les noms des *Civilis-Victoire-Gemapp-Dumourier Lebrun*. Ce nom rappelle l'idée d'une bataille, d'un Général & d'un ministre ; c'est beaucoup assurément pour une fille, c'est le pendant de *Petion-Nationale-Pique*. On ne retrouve pas dans cette dénomination la gravité d'un ministre républicain. Bapriste Renard, ci-devant valet-de-chambre de Dumourier, aujourd'hui aide-de-camp capitaine, a représenté le général de l'armée du Nord à la cérémonie bapristale.

§. *Rapport de P. Manuel au comité de surveillance sur le bréviaire de monseigneur Ferdinand Maximilien Mercadeck de Rohan, sa chapelle & les reliques y contenues.*

« Le général Dumourier, qui se lève dans une ville & se couche dans une autre, & dont le projet paroît être de faire des visites domiciliaires jusques chez les rois, pour les livrer enfin au jugement dernier des peuples, fait la chasse aux princes qui tous se fauvent dans les cours pour se cacher sous des trônes branlans.

« Ferdinand-Maximilien-Mercadeck de Rohan, que la providence a placé sur le siège de *Fénélon*, comme un des successeurs du cardinal Dubois, a

échappé au vainqueur de Mons, parce que, sous la veste d'un *frotteur*, les soldats de la République lui curoient la vertu des hommes pauvres. Mais le temps est passé où un rayon de soleil portoit complaisamment le chapeau & les gants de Saint-Amable, depuis Clermont en Auvergne, jusqu'à Rome en Italie. — Le régent de Liège n'a pu emporter avec lui que sa bonne réputation, & il a laissé toute sa *chapelle* à une comtesse qu'il estimoit souvent. C'étoit l'abomination de la désolation dans le lieu saint, que de voir *pêle-mêle*, & des étoles & des chawles, & un pierrot sous une chausuble, & un bonnet dans une mitre, &c. le tout enveloppé dans un jupon de taffetas rose, qui pouvoit bien passer pour un devant d'autel. — Le général de l'armée de la Belgique, qui rit de tous les cultes, parce qu'il sait bien qu'il n'y en a qu'un, & qui, bien différent de ce charlatan *Cromwel*, qui, la bible sous le bras, violoit la femme de son major *Lambert*, envoie à la monnoie, les calices & patènes pour en faire des meilleures pièces que des louis dont personne ne veut plus. Mais il nous fait passer à nous, à nous qui devons tout voir, puisque nous devons tout dire, tous les secrets de monseigneur. — Ce qu'il y a de plus caché, & ce qui devoit bien l'être, c'est son bréviaire. Il n'est qu'en deux parties (peut-être n'est-il prêtre que six mois de l'année) ; la couverture seule en est canonique, & on n'y trouve rien de ce qu'elle promet : c'est un joli petit nécessaire qu'auroient traîné les oiseaux de Vénus. Vous savez, mes collègues, que l'art a quelquefois renfermé une paire de bas dans un noyau : c'est-là la science des riens. Hé bien, sous cette enveloppe de carton, dorée sur tranche, sont certaines redingottes dont il se sert, sans doute, pour visiter son diocèse qui s'étend, à ce qu'il paroît, jusques dans l'Isle de Paphos : car il y a aussi des reliques de l'amour que, sans la date, vous prendriez pour des cheveux de la Vierge, & avec d'autant plus de raison que ces blondes & brunes reliques reposent sur un cahier de théologie qui a pour titre : *Plan de conduite à tenir dans le fort intérieur du tribunal de la pénitence, vis-à-vis des intrus & des jureurs qui viendront à récipientse ; avec des observations concernant l'administration des metropoles*. Un sermon que j'ai pris la peine de lire, prouve que, tout prêtre qui est, il fait son écriture sainte. Il en met, comme moi, jusques dans ses lettres, car il cite à une femme le psaume 27 : *Vous vivrez du travail de vos mains, & vous vous en trouverez bien* : & cette femme avoit

eu l'attention de lui faire faire trois cachets pour fermer les billets doux qu'il lui écrivoit : on lisoit sur l'un, *Je me porte bien* ; sur l'autre : *Je me porte assez bien* ; & sur le troisième enfin : *Je ne me porte pas bien*. Un libertin n'étoit pas digne d'apprécier ces soins inquiets de l'amitié. — Ce sybarite en rabat se mêle quelquefois de politique : c'est lui qui devina si bien que l'Espagne donneroit au bon Louis XVI 25 à 40,000 hommes ; la Savoie, 12,000 ; la Suisse, 20,000 ; la Prusse, 30,000, outre 2000 comme électeur ; l'empereur, 80,000 ; sans compter ce que fourniroit l'Angleterre & la diète de l'Empire : & comme ce fut si long-temps un proverbe royal, que le Dieu des armées étoit pour les gros bataillons, il s'étoit engagé sur l'évangile à venir chanter dans la cathédrale de Cambrai, sous les ailes de l'aigle, un *Te Deum* avec tous les agrémens. — O vicissitude des choses humaines ! ce prince du Saint-Empire n'a pas une pierre pour reposer sa tête sacrée ! mais il n'est pas à plaindre avec sa religion qui dit : *Bienheureux sont ceux qui pleurent*. S'il a été vaincu, c'est pour qu'il ne soit pas damné. Cette révolution doit enfin remplir le paradis de préres : car voilà l'économiste Cambon qui se dispose à leur enlever tous les biens de ce monde : il veut que l'abbé Faucher, qui hier chantoit encore à la tribune même des législateurs le *Domine salvum fac regem*, visite le Cavados sur l'ané de Saint-Martin. *Ainsi soit-il.* »

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E .

Seance extraordinaire du jeudi 15 au soir.

Cette séance étoit consacrée aux élections des président & secrétaires ; elle a été occupée par l'agréable nouvelle de l'entrée de Dumourier à Bruxelles. La convention admirant le courage des citoyennes Fernique, qui se sont distinguées à l'avant-garde, & dont les Autrichiens ont brûlé les maisons à Mortagne, décrète que leur maison sera rétablie aux frais de la République, & qu'à la fin de la campagne, ces deux héroïnes seront dotées.

Sur la sommation faite au magistrat de Bruxelles, d'ouvrir la porte de France & de fermer

les autres, il a déclaré qu'il alloit obtempérer aux ordres du général.

Le citoyen Grégoire a été élu président.

Séance du vendredi 16 novembre.

Un commissaire de *Paris* a requis les fédérés étant à Paris, de s'organiser en bataillon & de procéder ensuite à la nomination de leurs officiers. On fait que la convention a adopté ces fédérés, que le ministre Pache vouloit faire partir aux frontières. On décrète que le commissaire des guerres sera mandé pour rendre compte de sa conduite.

Le procès-verbal des séances du 23 octobre, égaré, on nomme des commissaires pour en dresser un autre d'après les journaux & le bulletin.

Une lettre du général Montesquiou fait part des dispositions pacifiques des cantons de Berne & de Zurich, par lesquelles ces deux Républiques consentent de diminuer les forces qui peuvent allarner les frontières de France. Le général engage à favoriser ces ouvertures. Renvoyé au comité diplomatique.

Les commissaires du Jura écrivent que les émigrés rentrent de toutes parts ; mais ils les font reconduire aux frontières à mesure qu'ils se présentent. La loi sur les émigrés sera discutée sans interruption.

Le général Custine écrit du quartier-général de Vzingen, du 10, que fatigué d'attendre, & apprenant que les Prussiens se vantoient de le déloger de la Franconie, il a été au-devant d'eux sur le duché de Limbourg, les a attaqué avec neuf mille hommes, les a repoussés après plus d'une heure de combat ; ils ont laissé plus de 100 morts, 51 prisonniers & ont beaucoup de blessés. Nous n'avons eu que 4 hommes tués & 10 blessés.

Les commissaires à l'armée des Pyrénées font part que plus de 30 mille hommes & beaucoup d'autres, sont prêts à aller à Madrid si on veut les y conduire.

L O T E R I E D E F R A N C E .

Numéros sortis le 16 novembre 1792,

18. 31. 34. 66.

Payemens de l'Hôtel-de-ville.

Six premiers mois 1792. *Toutes Lettres.*

On souscrit à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, numéros 3. Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 15 liv. pour six mois, 7 liv. 10 s. pour trois mois. On peut s'abonner pour deux mois, en envoyant un assignat de cent sols.